

ETAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2010

L'AVENIR DES MIGRATIONS :
RENFORCER LES CAPACITÉS
FACE AUX CHANGEMENTS

RÉSUMÉ



Introduction

Les migrations internationales sont appelées à changer d'échelle, de portée et de complexité au cours des prochaines décennies sous l'effet des déséquilibres démographiques croissants, des modifications de l'environnement, des nouvelles forces politiques et économiques qui s'exercent dans le monde, des révolutions technologiques et des réseaux sociaux. Ces changements ouvriront de nouvelles possibilités sur plusieurs plans : croissance économique, réduction de la pauvreté, progrès sociaux et innovation culturelle. Cependant, ils accentueront aussi les problèmes que nous connaissons déjà et créeront de nouveaux défis, de la migration irrégulière à la protection des droits humains des migrants. La majorité des Etats (et pas seulement dans le monde en développement) ont déjà des difficultés à gérer comme il convient la mobilité internationale des personnes, encore plus à s'adapter aux forces naissantes. Après un bref ralentissement pendant la crise économique mondiale, les flux devraient revenir aux niveaux antérieurs. La nécessité d'améliorer la gestion des migrations sera donc toujours d'actualité.

Le rapport *Etat de la migration dans le monde 2010* publié par l'OIM rappelle que la migration fait partie intégrante de notre époque, et attire l'attention sur les capacités dont auront besoin les Etats et les autres parties prenantes pour planifier les mouvements migratoires et s'y adapter de manière efficace et durable. Trois idées maîtresses y sont dégagées, qui ont des implications certaines pour les orientations de politique. La première est que, face à l'ampleur constante des flux migratoires et aux nouveaux défis qu'ils posent, les gouvernements doivent déployer des efforts concertés pour gérer les migrations. Deuxièmement, il est primordial que les pouvoirs publics affectent de manière systématique les ressources financières et humaines nécessaires pour que les pays et les migrants bénéficient pleinement du potentiel que recèlent les migrations de demain. Enfin, en l'absence de politiques et de ressources adaptées, on risque de rater une occasion historique de profiter des avantages que présente ce phénomène mondial.

Perspectives des migrations à l'échelle du globe : L'importance de renforcer les capacités

Prévoir l'avenir n'est jamais facile, mais plusieurs tendances commencent à se dessiner, dont l'impact sur les migrations reste toutefois incertain. Il est fondamental de pouvoir s'adapter à ces changements. Si la gouvernance de la migration doit globalement viser à améliorer et promouvoir la définition de politiques qui assurent des mouvements ordonnés et respectueux de la dignité humaine dans l'intérêt de tous, on ne saurait surestimer l'importance de renforcer la capacité des gouvernements à gérer les migrations selon une optique globale.

Le renforcement des capacités est défini dans le rapport comme une démarche consistant à consolider les connaissances, aptitudes, compétences, ressources, structures et mécanismes dont ont besoin les Etats et les institutions pour atteindre leurs objectifs de manière efficace et durable et pour s'adapter aux changements. Cette démarche peut aussi revêtir la forme d'un transfert de connaissances et de compétences vers des organismes publics déjà établis et bien développés, afin de les aider à relever les défis qui se présentent et à mieux comprendre les rapports entre la migration et le développement économique, social et humain.

Tendances des migrations dans le monde, aujourd'hui et demain

La population de migrants internationaux n'a jamais été aussi vaste (214 millions selon le DAES, 2009) et a progressé rapidement ces dernières décennies ; elle s'établissait à 191 millions en 2005. Si la tendance se poursuit au même rythme que ces vingt dernières années, la planète pourrait compter 405 millions de migrants internationaux en 2050. Les migrants internes, pour leur part, seraient 740 millions (PNUD, 2009), ce qui porte à un peu moins d'un milliard le nombre total de migrants dans le monde aujourd'hui.

Les migrations internationales concernent une plus grande variété de groupes ethniques et culturels que par le passé. Bien plus de femmes migrent désormais seules ou en qualité de chef de famille ; le nombre de personnes qui vivent et travaillent à l'étranger sans en avoir

l'autorisation continue de croître ; la migration temporaire et les mouvements circulaires ont fortement augmenté. Les lieux de destination et d'établissement des migrants changent également. Un peu plus de la moitié de la population du globe vit actuellement en milieu urbain. Ce chiffre avoisinera les 70 % en 2050. Le rapport citadins-ruraux se sera donc inversé en un siècle, puisqu'un peu moins de 30 % de la population résidait dans des villes en 1950 (DAES, 2010). Cela n'est pas sans effet sur les mouvements internes et sur la cohésion sociale, puisque les migrants tendent à se concentrer dans les agglomérations. Les nouvelles destinations des migrants en quête de travail dans les économies émergentes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine non seulement révèlent l'importance croissante des flux Sud-Sud, mais soulignent aussi la nécessité d'investir dans la gestion des migrations dans ces régions. Les nouveaux schémas de mobilité se répercuteront aussi sur la composition ethnique des sociétés et soulèveront des questions d'intégration et de cohésion sociale.

Bien que la crise économique ait freiné l'émigration dans de nombreuses régions du monde, la population active devrait passer de 3 milliards de personnes aujourd'hui à plus de 4 milliards en 2030, ce qui représenterait une croissance plus rapide que celle de la population en général (Banque mondiale, 2007). D'ici à 2025, le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail dans les pays en développement excédera le nombre actuel de travailleurs dans le monde industrialisé (PNUD, 2009). On estime que la population active passera de 2,4 milliards de personnes en 2005 à 3 milliards en 2020 et 3,6 milliards en 2040 dans les pays moins avancés, tandis qu'elle se maintiendrait aux alentours de 600 millions jusqu'en 2050 dans les nations développées. Parallèlement, le poids démographique des jeunes et l'accroissement rapide de la population dans beaucoup de pays en développement risquent d'accroître les pressions pour un accès plus large aux marchés du travail dans le monde développé et les économies émergentes. Les pays dont 60 % ou plus de la population sera âgée de moins de 30 ans en 2025 se situeront presque tous en Afrique subsaharienne (National Intelligence Council, 2008).

En outre, les déséquilibres démographiques actuels entre les pays développés et le monde en développement devraient s'accroître dans

les prochaines années. L'inadéquation de l'offre et de la demande de travailleurs migrants alimente la migration irrégulière et favorise les atteintes aux droits. Selon des projections établies pour les 27 Etats membres de l'Union européenne, le nombre de retraités grimpera en flèche durant les cinquante prochaines années (portant le rapport actifs-inactifs de 4:1 actuellement à seulement 2:1 en 2060), et la population en âge de travailler diminuera de 15 % d'ici à 2060 (Commission européenne, 2009). Des tendances similaires sont observées dans d'autres pays industrialisés, tels que la Fédération de Russie, le Japon et la République de Corée.

L'évolution du climat et ses répercussions sur les migrations sont de plus en plus au cœur des préoccupations. La plupart des experts estiment que les mouvements dus aux changements environnementaux continueront de progresser dans les années à venir, et qu'une grande partie d'entre eux se feront probablement à l'échelle nationale. Si l'on avance souvent le chiffre de 200 millions de personnes déplacées en 2050, les estimations oscillent toutefois entre 50 millions et 1 milliard. Une chose est d'ores et déjà certaine : le nombre croissant de catastrophes naturelles ces vingt dernières années a provoqué une hausse des mouvements de populations. En 2008, quelque 20 millions de personnes ont été contraintes de se déplacer sous l'effet de divers phénomènes liés au climat (BCAH et IDMC, 2009).

Renforcement des capacités et gestion des migrations : six domaines d'intervention

Les appels au renforcement des capacités en matière de gestion des migrations se multiplient face aux défis présents et à venir. Cependant, les recherches transnationales sur les besoins actuels dans ce domaine sont limitées, les inventaires des projets et programmes de renforcement des capacités conduits dans le monde rares, et les évaluations de leur impact insuffisantes.

Le rapport *Etat de la migration dans le monde 2010* cerne six grands domaines d'intervention prioritaires (mobilité de la main-d'œuvre, migration irrégulière, migration et développement, intégration, changements environnementaux et gouvernance de la migration) qui connaîtront de profondes

mutations dans les prochaines années, à mesure qu'évolueront l'ampleur de la migration internationale et les forces qui l'animent. Tous ces domaines n'auront pas la même importance pour chaque Etat, et certains gouvernements devront établir des priorités en fonction de leurs réalités migratoires et capacités existantes, des grands objectifs et buts nationaux, et des ressources humaines et financières à leur disposition. Dans le contexte des migrations, le renforcement des capacités englobe généralement les éléments suivants : recueil de données récentes et précises, aide à la définition des buts de la politique migratoire nationale, formation des responsables, élaboration d'un cadre juridique efficace, mise en place de structures administratives cohérentes, et financement suffisant.

Dans chacun de ces domaines d'intervention, le rapport analyse dix capacités essentielles qui seront sans doute indispensables pour mettre en œuvre une politique globale. Elles permettront aux Etats et autres parties intéressées de se préparer à faire face aux changements.

Le creusement probable de l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le monde contraint les pays de destination et d'origine à développer leur capacité à évaluer avec soin les besoins des travailleurs étrangers tout en protégeant les effectifs nationaux, à réguler les admissions et à garantir le respect des droits des travailleurs immigrés. Lier l'offre et la demande sera l'un des grands défis à relever pour gérer la **mobilité de la main-d'œuvre** avec plus d'efficacité, et faire en sorte que les secteurs et les destinations disposent des compétences dont ils ont besoin. A cette fin, il pourrait être nécessaire de mettre en place des capacités dans des domaines tels que l'évaluation des marchés du travail sous l'angle de la migration, la réglementation des admissions et la sélection des travailleurs migrants, ou encore la consolidation et la mise en œuvre d'accords bilatéraux ou autres sur la mobilité de la main-d'œuvre.

La **migration irrégulière** est étroitement liée à la question précédente. L'inadéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le monde risque de nourrir la migration irrégulière, et d'inciter davantage de personnes que ne l'autorisent actuellement les filières légales à tenter de se rendre à l'étranger pour y travailler. Il est donc indispensable de disposer des capacités permettant de réguler

la migration et l'emploi. Il faut aussi pouvoir lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes dans les pays d'origine, de destination et de transit. Les données sur la migration irrégulière étant très variables et souvent imprécises, il convient d'acquérir les capacités permettant de mieux appréhender ce phénomène.

Les liens entre **la migration et le développement**, dans leur contribution à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique, sont clairement perçus aujourd'hui, et d'énormes progrès ont été accomplis ces dernières années pour intégrer la migration dans les plans de développement. Il est d'autant plus nécessaire d'avoir les capacités d'exploiter ce potentiel que tout porte à croire qu'il s'étendra à l'avenir. Outre les rapatriements de fonds, le capital humain des migrants et les autres ressources des diasporas concourent au développement. D'où la nécessité de disposer des capacités pour mobiliser les diasporas et resserrer les liens entre la migration circulaire, le retour et le développement.

Les flux migratoires en progression constante modifient, en la diversifiant, la composition ethnique des sociétés, ce qui pose des difficultés d'**intégration** des migrants dans les pays d'accueil, et de protection de leurs droits. Les personnes se déplacent pour diverses raisons, économiques ou familiales, leurs mouvements ont un caractère temporaire ou définitif, et les métiers qu'elles exercent sont peu ou hautement qualifiés. Les mesures d'intégration, qui vont de l'accès au logement à la naturalisation, doivent tenir compte de cette diversité. L'évolution démographique en cours dans certaines parties du monde, et attendue ailleurs dans un avenir proche, pourrait bien entraîner un recul de la proportion de nationaux par rapport aux migrants, rendant plus indispensable encore l'adoption de politiques destinées à gérer la diversité et à promouvoir la cohésion sociale. Les mesures recommandées pour favoriser l'intégration comprennent le renforcement des capacités requises pour accroître la participation des migrants à la vie économique et civique, consolider les politiques anti-discriminatoires, et généraliser l'intégration au sein des gouvernements.

Les catastrophes naturelles, telles que les inondations et les sécheresses, sont aujourd'hui plus fréquentes et touchent davantage de

personnes, ce qui accroît les mouvements de population. Il est probable que les effets de l'évolution du climat accentueront cette tendance. La migration faisant partie des diverses stratégies d'adaptation possibles dans de telles circonstances, il est important d'établir une distinction entre les phénomènes lents et les événements soudains. Par ailleurs, les politiques et programmes ne sont pas les mêmes si les personnes se déplacent à l'intérieur de leur pays ou franchissent les frontières à titre permanent ou temporaire. Il n'existe toujours pas, au niveau international, de définition commune ni de cadre normatif concernant les populations qui se déplacent en raison d'une modification du milieu naturel. L'OIM a néanmoins élaboré une définition opérationnelle des migrants environnementaux. Compte tenu des changements climatiques et environnementaux persistants, des capacités seront nécessaires pour relever les défis liés à l'accroissement de la **migration environnementale** au stade précédant la migration, durant la migration proprement dite, et lors du retour ou de la réinstallation.

Enfin, la coopération doit être améliorée dans le domaine de la **gouvernance de la migration** qui, on l'a vu, vise à faciliter la définition de politiques facilitant des mouvements ordonnés et respectueux de la dignité humaine dans l'intérêt de tous. Il importe, pour atteindre ce but, de renforcer la capacité des gouvernements à gérer les migrations selon une optique globale. Les capacités requises ne se situent pas seulement à l'échelon national, mais aussi aux niveaux local, régional et international, et exigent d'associer également les acteurs non gouvernementaux. La définition de politiques nationales de migration, la coordination de l'élaboration et de l'évaluation des politiques, la mobilisation de la société civile et du secteur privé et le renforcement de la coopération régionale, notamment par le biais des processus consultatifs régionaux, nécessitent de solides capacités pour assurer une bonne gouvernance.

Il est possible qu'un Etat détienne les capacités voulues dans chacun de ces domaines, mais que les programmes et mesures en place ne donnent pas les résultats escomptés faute d'une politique globale. Par exemple, des données sont recueillies mais ne sont pas diffusées ; la société civile et les migrants sont insuffisamment associés au processus de collecte de données et à la mise en œuvre des politiques ; le personnel

s'occupant directement de la gestion des migrations manque de matériel, de formation ou d'appui ; les instruments internationaux existent mais ne sont pas ratifiés ; les cadres juridiques ne sont pas adaptés aux aspects récents de la migration ou aux nouveaux flux d'immigrants ou d'émigrants ; les gouvernements ne parviennent pas à établir de partenariats efficaces avec les acteurs nationaux ou les parties prenantes à l'étranger ; en dépit des ressources humaines et financières disponibles, les politiques sont centrées sur un nombre limité de questions dictées par l'opinion publique. Pour de nombreux Etats et organismes, il est plus difficile d'acquérir la maîtrise technique, c'est-à-dire les connaissances et les compétences pratiques indispensables pour atteindre efficacement les buts fixés, que de mobiliser des moyens financiers.

Migration et crise économique : Rapide survol des régions

Depuis la parution de l'édition précédente du rapport, le monde a été frappé par la pire récession qu'il ait connue depuis les années 1930. En 2009, le produit intérieur brut a chuté de 2,2 % à l'échelle du globe selon la Banque mondiale. C'est pourquoi, le rapport 2010 s'intéresse non seulement aux conséquences des crises économiques sur les capacités nécessaires pour gérer la mobilité de la main-d'œuvre, mais aussi aux répercussions sur les migrants eux-mêmes et sur les politiques migratoires dans le monde.

Les populations n'ont pas varié mais les flux ont marqué le pas

La population totale de migrants n'a pas diminué en réaction au repli économique. Dans la majorité des régions, le nombre de migrants était supérieur en 2010 à ce qu'il était cinq ans plus tôt. Cette situation s'explique en partie par le fait que, dans de nombreux pays, les immigrants n'entrent pas dans la catégorie des travailleurs migrants. Ainsi, la migration familiale, qui a été relativement épargnée, est depuis de nombreuses années la principale voie d'entrée légale dans plusieurs pays tels que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

Les flux de nouveaux migrants ont néanmoins fléchi dans de nombreuses régions du globe, à cause du recul des possibilités d'emploi dans les pays de destination et des mesures restrictives prises par plusieurs pays pour réduire la migration de main-d'œuvre. Par exemple, Singapour, la Malaisie et la Thaïlande ont, sous l'effet de la crise, cessé d'établir ou de reconduire les permis de travail. En Egypte et en Jordanie, des agences de recrutement ont constaté que dès le début de 2008, la demande de main-d'œuvre dans la région du Golfe, surtout qualifiée, a reculé jusqu'à 50 %. Le Gouvernement australien a réduit pour la première fois en dix ans le nombre d'admissions permanentes et temporaires.

Plusieurs rapports indiquent que les flux de migrants cherchant à entrer sans autorisation dans un pays étranger se sont également ralentis en 2009–2010. Le nombre de tentatives de franchissement illégal des frontières a chuté d'au moins un tiers aux Etats-Unis d'Amérique et en Europe depuis 2008. Cependant, les arrestations aux frontières ne permettent pas de prendre la juste mesure de la migration irrégulière. Beaucoup de migrants n'étant pas rentrés dans leur pays d'origine après avoir perdu leur emploi, il est probable que le nombre de personnes qui travaillent dans des conditions précaires pour l'économie souterraine a progressé, même s'il est difficile d'apprécier l'ampleur du phénomène.

Les retours ont été moins nombreux qu'on ne l'anticipait

Si le nombre total de migrants est resté élevé, c'est aussi parce que relativement peu de migrants sont rentrés chez eux pendant la crise, en dépit des mesures prises par un certain nombre d'Etats pour les y inciter. Les politiques de retour volontaire mises en place par l'Espagne, le Japon et la République tchèque ont connu des succès divers. La faiblesse des taux de retour est également due au fait que la situation dans les pays d'origine (chômage, pauvreté, etc.) est parfois pire que dans les pays d'accueil.

Des taux de chômage plus élevés parmi les migrants que parmi les nationaux

La crise économique mondiale a accentué la vulnérabilité de nombreux migrants dans le monde, qui ont été parmi les premières victimes

des suppressions d'emplois, comme le montre l'expansion du chômage dans cette population par rapport aux autochtones. En juin 2009, par exemple, le taux de chômage aux Etats-Unis d'Amérique s'établissait à 11,4 % parmi les travailleurs originaires du Mexique et d'Amérique centrale, contre 9,5 % pour les nationaux (MPI, 2009). En Europe, le chômage est généralement plus élevé au sein de la population migrante et a progressé plus rapidement que parmi les nationaux entre 2008 et 2009.

Les rapatriements de fonds ont globalement fléchi, mais pas de manière uniforme

Le taux de chômage plus élevé parmi les travailleurs migrants a inévitablement ralenti l'envoi de fonds vers les pays d'origine. Cependant, comme les taux de retour ont été moins importants que prévu, les rapatriements de fonds sont restés plutôt stables et ont même augmenté dans certains pays. La Banque mondiale a estimé qu'en 2009, les pays en développement ont reçu 316 milliards de dollars E. U., soit un recul de 6 % par rapport à l'année précédente (Banque mondiale, 2010). Les premiers signes de repli sont apparus dès le troisième trimestre de 2008 dans plusieurs pays d'Afrique. En Ouganda, la croissance négative s'est élevée à -40 % au cours du premier trimestre de 2009. La progression des fonds rapatriés vers l'Amérique latine et les Caraïbes, supérieure à 15 % entre 2000 et 2006, s'est ralentie en 2007 et 2008. Les rapatriements vers certaines régions ont toutefois augmenté. Ainsi, les pays qui envoient beaucoup de ressortissants dans les Etats du Golfe, tels que le Bangladesh, le Pakistan et les Philippines, ont enregistré une augmentation des rapatriements entre 2008 et 2009.

L'avenir des migrations : Comment s'y préparer ?

La communauté internationale s'intéresse de plus en plus au phénomène migratoire, mais beaucoup de pays n'ont toujours pas la capacité de bien gérer les migrations. En conséquence, les gouvernements n'en tirent pas pleinement profit (contribution au développement, par exemple) et risquent d'être aux prises avec ses effets pernicieux (hausse de la migration irrégulière et de la vulnérabilité des migrants).

Aujourd'hui, les Etats sont confrontés à des défis migratoires inédits. L'expansion de la population migrante, provenant d'horizons sans cesse plus variés, peut certes accroître la diversité et la vitalité culturelle, mais aussi rendre plus difficile une véritable intégration. Il sera encore plus urgent de protéger les droits humains des migrants, et la question des droits des personnes vulnérables et de la manière de les faire respecter se posera avec plus d'acuité. L'inadéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre persistera sous l'effet de la hausse de l'excédent de travailleurs et du déséquilibre démographique grandissant entre le monde développé et les pays en développement. Pour que les capacités existantes ne soient pas mises à rude épreuve par les nouveaux défis posés par les migrations, il faut agir sans délai, nouer des partenariats entre les Etats et entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et accroître la cohérence des politiques en place.

Le rapport *Etat de la migration dans le monde 2010* confirme que le renforcement des capacités dans le domaine des migrations est un investissement essentiel et utile. Il met en lumière, en outre, la nécessité de prendre des mesures efficaces et durables dans divers domaines, tout en soulignant qu'une approche globale du renforcement des capacités ne constitue qu'un premier pas, qui doit être suivi par des mesures de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. Enfin, il préconise plusieurs étapes à engager pour améliorer les capacités de gestion des migrations, à savoir :

1. Analyser rigoureusement les capacités essentielles

Dix capacités essentielles ont été analysées dans chacun des six domaines d'intervention thématiques. Il est possible que certains aspects fondamentaux aient été omis ou insuffisamment analysés. L'objectif à poursuivre serait de s'entendre globalement sur un inventaire des capacités de base, afin de permettre aux Etats et

autres parties prenantes de définir leurs priorités en matière de capacités et de suivre une démarche globale, sans perdre de vue que les besoins varient selon les contextes nationaux et régionaux.

2. Passer systématiquement en revue les capacités existantes dans le monde

Un tel examen est nécessaire pour connaître des pratiques intéressantes susceptibles d'être adoptées ailleurs. L'exercice devrait porter non seulement sur les capacités gouvernementales, mais aussi sur les acteurs non gouvernementaux. Les exemples de bonnes pratiques en provenance des pays en développement sont rares et méritent d'être étudiés plus avant.

3. Evaluer les capacités actuelles

Il conviendrait d'évaluer parallèlement les besoins et les capacités afin de cerner les difficultés auxquelles se heurtent les Etats, institutions et autres parties intéressées pour faire face aux questions migratoires, ainsi que les moyens dont ils disposent à cette fin, en particulier leur degré d'efficacité. Mettre à jour les lacunes serait un autre élément central de cet exercice.

4. Etablir les priorités

Le rapport ne voulant pas définir de règles ni proposer de modèle unique, il est primordial que chaque Etat, institution et partie prenante établisse ses propres priorités. Les capacités essentielles analysées dans le rapport pourraient servir de point de départ et guider cette démarche. L'interdépendance de la gouvernance de la migration est telle que, s'il appartient à certains acteurs nationaux d'évaluer leurs capacités, plusieurs fonctions d'appui, telles que la formation, pourraient être prises en charge par des organisations régionales et internationales.

Références bibliographiques

Banque mondiale

- 2007 *Global Economic Prospects: Managing the Next Wave of Globalization*, Banque mondiale, Washington, D.C., http://siteresources.worldbank.org/INTGEP2007/Resources/GEP_07_Overview.pdf
- 2010 *Migration and Development Brief 12. Outlook for Remittance Flows 2010–11: Remittance flows to developing countries remained resilient in 2009, expected to recover during 2010–11*, Banque mondiale, Washington D.C., <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MigrationAndDevelopmentBrief12.pdf>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies et Centre de suivi des déplacements internes (IDMC)

- 2009 *Monitoring disaster displacement in the context of climate change*, BCAH et IDMC/NRC, Genève, [http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/\(httpInfoFiles\)/12E8C7224C2A6A9EC125763900315AD4/\\$file/monitoring-disaster-displacement.pdf](http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/12E8C7224C2A6A9EC125763900315AD4/$file/monitoring-disaster-displacement.pdf)

Commission européenne

- 2009 *Rapport 2009 sur le vieillissement démographique : projections économiques et budgétaires pour les Etats membres de l'UE-27 (2008-2060)*, Commission européenne, Direction générale des Affaires économiques et financières, Bruxelles (à paraître en français), http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/publication14992_en.pdf

Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies

- 2009 *Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision*, DAES, Division de la population, New York, http://www.un.org/esa/population/publications/migration/UN_MigStock_2008.pdf
- 2010 *World Urbanization Prospects: The 2009 Revision*, DAES, Division de la population, New York, http://esa.un.org/unpd/wup/Documents/WUP2009_Highlights_Final.pdf

Migration Policy Institute (MPI)

- 2009 *Migration and the Global Recession*, rapport commandé par le Service Mondial de la BBC, MPI, Washington, D.C., <http://www.migrationpolicy.org/pubs/MPI-BBCreport-Sept09.pdf>

National Intelligence Council

- 2008 *Global Trends 2025: A Transformed World*. National Intelligence Council, Washington, D.C., http://www.acus.org/files/publication_pdfs/3/Global-Trends-2025.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2009 *Rapport mondial sur le développement humain 2009 – Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, PNUD, New York, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2009_FR_Complete.pdf



OIM Organisation internationale pour les migrations

17 route des Morillons 1211 Genève 19, Suisse
Tél : +41 22 717 91 11 • Télécopie : +41 22 798 61 50
Courrier électronique : hq@iom.int • Internet : <http://www.iom.int>